

Le **FCPE Agrica Epargne Obligataire** est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 2 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 02/01/2022, cet indice est composé de : 65% EUROMTS Global + 35% €STR).

Agrica Epargne Obligataire est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Siel Bleu

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	31,47
Actif net portefeuille (EUR)	10941 511,85
Date de création	14 mai 2013
Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Code AMF	990000109419
Devise	EUR
Durée de placement recommandée	2 ans minimum
Périodicité de valorisation	Hebdomadaire
Frais de gestion maximum	0,4%
Frais de gestion indirects maximum	0,85%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	4,31%
Volatilité indice	4,49%
Tracking error	0,84%
Alpha de Jensen	0,06%
Ratio de Sharpe	-0,88
Ratio d'information	0,34
Sensibilité	4,48

Performances 31/10/2023

Performances	1 mois	3 mois	YTD	1 an	Création (annualisée)
Part A	0,20%	-1,08%	1,02%	0,07%	0,46%
Ind. de réf. *	0,30%	-1,07%	1,19%	-0,21%	0,53%
Écart	-0,10%	-0,01%	-0,17%	0,29%	-0,07%

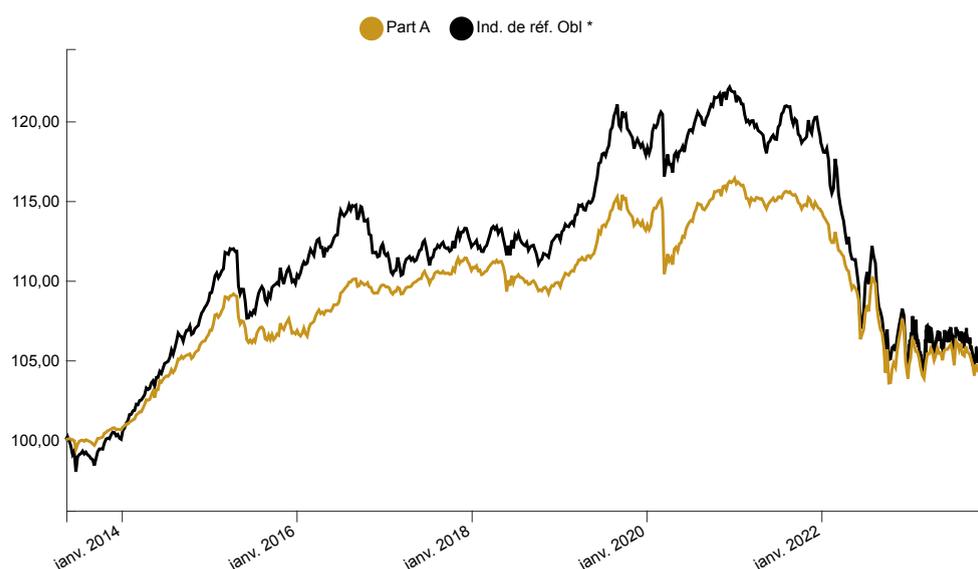
Historique des performances annuelles

Performances	2022	2021	2020	2019	2018
Part A	-9,20%	-1,64%	2,76%	2,98%	-0,83%
Ind. de réf. *	-11,99%	-2,45%	3,05%	4,15%	0,39%

Part A créée le 14/05/2013

Disclaimer : Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds et de son indice (en base 100)



* Historique des Indices de Référence Obligataire :

Jusqu'au 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'Eonia

* Depuis le 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'€STR

Les marchés

Des deux côtés de l'Atlantique, les banquiers centraux ont opté pour un statu quo en octobre ; les taux directeurs restent donc inchangés, entre 5.25% et 5.50% aux Etats-Unis et entre 4% et 4.75% en Zone Euro.

Sur le plan économique, l'inflation se maintient à +3.7% pour le mois de septembre aux Etats-Unis. L'inflation sous-jacente, quant à elle, continue sa décélération de manière régulière ; elle passe de +4.3% à +4.1%, soit une baisse de 250 points de base depuis le pic atteint en septembre 2022.

La politique monétaire menée par la Fed semble porter ses fruits en ce qui concerne l'inflation, sans pour autant impacter l'économie américaine, qui continue de surprendre par sa vigueur comme en attestent plusieurs indicateurs macroéconomiques publiés durant ce mois d'octobre. A titre d'illustration, les derniers chiffres du PIB national sont ressortis à +4.9% au troisième trimestre en rythme annualisé, bien au-dessus du niveau attendu et en forte hausse par rapport au trimestre précédent.

En zone euro la situation est plus contrastée, les chiffres macroéconomiques demeurent mitigés. En revanche l'inflation suit la même tendance qu'aux Etats-Unis et décélère une fois de plus fortement en septembre, puisqu'elle passe de +4.3% à +2.9% et de +4.5% à +4.3% pour l'inflation sous-jacente.

En Chine, les autorités ont finalement approuvé un plan de financement tant attendu, il sera d'un montant d'environ 137 Md USD et concernera principalement le développement d'infrastructures.

Pour ce qui est des marchés financiers, l'indice MSCI EMU enregistre un troisième mois consécutif de performance négative, il abandonne -3.3% en octobre, ce qui réduit un peu plus sa performance annuelle, à +6.6%. Aux Etats-Unis, le S&P 500 s'est également replié de -2.1%, il affiche à présent une performance annuelle de +10.7% (en USD).

Les marchés obligataires européens ont peu varié et terminent le mois non loin des niveaux auxquels ils les ont débuté ; autour de 3.4% pour l'OAT et 2.8% pour le Bund. L'indice des obligations souveraines de la Zone Euro réalise une performance mensuelle proche de l'équilibre (+0.4%).

A l'inverse, les marchés obligataires américains ont fait l'objet d'une forte volatilité. Le taux 10 ans a franchi la barre des 5% (en séance), ce qui représente une hausse d'une quarantaine de points de base sur le mois ; ce niveau a dernièrement été atteint en 2007... Il termine cependant le mois en deçà, à 4.9%. Cette tension est due, une fois encore, à la publication de chiffres macroéconomiques meilleurs qu'attendus, démontrant la robustesse de l'économie américaine, ce qui inciterait la Fed à rester durablement restrictive.

Les opérations

Un fonds de performance absolue, Lazard Credit Opportunities, exposé principalement aux taux américains, a été progressivement renforcé dans la deuxième partie du mois. Au même moment, nous avons aussi initié une position tactique sur un fonds ETF de taux américains, celle-ci a été cédée dans les premiers jours du mois de novembre.

Le positionnement du FCPE

En fin de mois, la sensibilité aux taux est en ligne avec elle de l'indice de référence. Le cœur de notre allocation reste identique, il est composé de fonds d'obligations souveraines de la Zone Euro, ainsi que d'emprunts court terme. Des fonds d'obligations d'entreprises européennes ainsi que plusieurs fonds de performance absolue viennent diversifier cette allocation.

Les performances

Sur la période s'étendant du 26 septembre au 31 octobre, le FCPE réalise une performance de +0.2% contre +0.3% pour son indice de référence.

Les principaux détracteurs sont le fonds de performance absolue RAM Global Bond et DNCA Alpha Bonds.

Les principaux contributeurs sont les fonds de taux Astria et BNP Euro Government Bonds ainsi que les fonds monétaires Sienna Monétaire et Schelcher Court Terme.

Composition du portefeuille

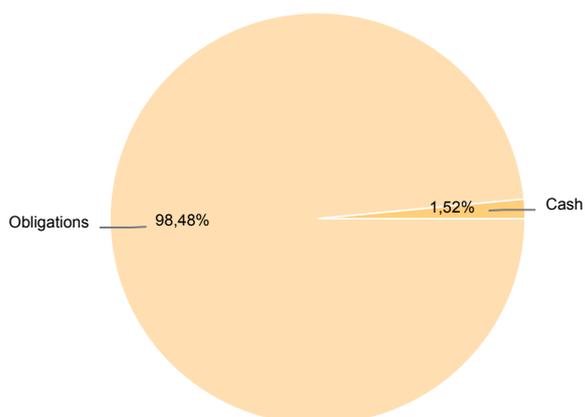
Nombre de lignes

13

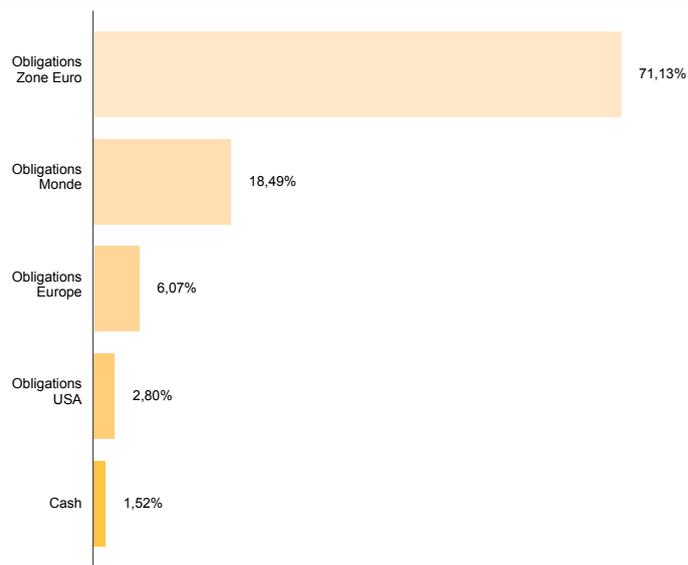
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	17,16
BNP EURO GOVERN BD-I	Obligations Zone Euro	12,92
SCHELCHER SHORT TERM ESG-C	Obligations Zone Euro	12,39
OSTRUM SRI EURO SOVERGN-ICEU	Obligations Zone Euro	11,40
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	9,70
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	7,57
CANDRIAM BD. CDT. OPPORT.	Obligations Monde	6,40
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	6,38
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	6,07
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Obligations Monde	3,42

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 31/10/2023.